

AVISU CESEC 2023-22¹
AVIS CESEC 2023-22

Relatif à
Rilativu à

**L'approbation du compte administratif du laboratoire d'analyses
Cismonte pour l'exercice 2022**

**L'approvu di u contu amministrativu di u laboratoriu d'analisi Cismonte
pè u 2022**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Culletività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 06 juin 2023 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse **demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur l'approbation du compte administratif 2022 du laboratoire d'analyse Cismonte ;**

Vistu a lettera di presentazione di u 06 di ghjugnu di u 2023 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à l'approvu di u contu amministrativu di u Laboratoriu d'analisi Cismonte pè u 2022 ;

Après avoir entendu, Monsieur Alexandre VINCIGUERRA Président de l'agence de développement économique de la Corse (ADEC), accompagné de Madame Alexandra FOLACCI, Directrice Générale Adjointe en charge de la Prospective, des Finances, des Affaires Européennes et Monsieur Mathieu FERRACCI, Directeur adjoint de la programmation financière ;

Sur rapport de Nicolas De Peretti, pour la commission « finances, suivi et évaluation des politiques publiques » ;

À nant' à u raportu di Nicolas De Peretti, per a cummissione « finanze, seguitu è valutazione di e pulitiche publiche » ;

¹ Adopté à l'unanimité
Votants : 44

*U Cunsigliu Ecunomicu, Suciale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 27 di ghjugnu di u 2023, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita*

Le laboratoire d'analyses CISMONTE :

Le périmètre d'activité du Laboratoire d'Analyses Cismonte de la Collectivité de Corse est très large : de la santé animale à l'environnement, en passant par l'hygiène et la chimie alimentaire mais aussi le contrôle sanitaire des eaux chaudes sanitaires. Il est un outil d'expertise performant, à la pointe du progrès, qui répond aux exigences du monde agricole et industriel notamment en matière de prévention sanitaire.

Ce laboratoire est un outil technique d'expertise et de conseil au service de la Collectivité et de l'ensemble de la population du département de la Haute-Corse.

Les quatre secteurs d'activités analytiques sont les suivants :

- Santé Animale (séro-immunologie, bactériologie, parasitologie et autopsie, localisé à Bastia) ;
- Hygiène Alimentaire (bactériologie, conseil, formation et audit à Bastia) ;
- Chimie Agroalimentaire (analyses physico-chimiques et agronomiques, localisation Bastia) ;
- Hygiène Publique (bactériologie, conseil et formation, localisation Corte).

SUR LES ASPECTS BUDGETAIRES :

I/ En investissement :

Les dépenses :

En 2022, le montant des dépenses totales d'investissement constitué uniquement de dépenses réelles s'élève à 94 041,31 €, en progression de + 204,03 % par rapport à 2021.

Les recettes :

Les recettes totales d'investissement du laboratoire Cismonte s'établissent en 2022 à 64 535,50 € ; ce sont exclusivement des recettes d'ordre relatives aux amortissements des équipements et dont le montant s'établit à 64 535,50 €.

II/ En fonctionnement :

Les dépenses :

Pour l'exercice 2022, les dépenses totales de fonctionnement du laboratoire Cismonte s'élèvent à 2 080 110,92 € répartis à hauteur de 64 535,50 € en dépenses d'ordre et à hauteur de 2 015 575,42 € en dépenses réelles et mixtes.

Les recettes :

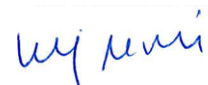
En 2022, les recettes réelles de fonctionnement ont atteint un montant de 2 109 616,73 € en hausse de + 8,29 % par rapport à l'année précédente.

On peut constater :

- Une nette augmentation des recettes relatives aux taxes d'analyses, soit + 21,26 % qui s'explique par la fin du confinement sanitaire et la reprise des contrôles des eaux potables, de baignade et des piscines,
- Une légère majoration de + 3,82 % de la subvention d'équilibre du budget principal de la CDC,
- Le versement d'une subvention par l'ODARC (125 929,13 € en 2022) au titre de l'aide à l'élevage corse aux frais d'analyses santé animale.

Le CESECC prend acte du compte administratif 2022 du laboratoire d'analyses CISMONTE.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI